

Gazette Oratorienne

N ° 33 - Décembre 2022

Le conseil municipal et l'ensemble du personnel
Vous adressent leurs
Meilleurs Vœux

L'ÉDITO DE MADAME LE MAIRE

Oratoriennes, Oratoriens,

Le temps passe vite, nous sommes déjà à mi-mandat. Ma mission ainsi que celle de l'équipe municipale est de rendre notre commune attractive, dynamique.

Avec l'aide du conseil municipal, chaque jour nous veillons à optimiser notre action en harmonie avec les oratoriennes et oratoriens.

Je souhaite vous inviter à poursuivre votre participation à l'action collective que nous menons.

À la mairie, nous savons bien que certains projets demandent des mois, voire des années de préparation et de persévérance, mais quelle satisfaction le jour où ils se réalisent (résidence sénioriale, maison des jeunes, sécurisation de la commune, éclairage public etc ...).

Nous sommes ravis d'avoir pu mettre en place cette année nos conseils de quartier, car nous le savons, les attentes des habitants sont grandissantes. Ceux-ci vous permettent de vous exprimer et de soumettre des idées ou des attentes aux élus.

Il nous reste beaucoup de chemin à parcourir, mais la tâche est noble et passionnante.

Je vous adresse chers oratoriennes et oratoriens en mon nom personnel au nom des adjoints et conseillers municipaux tous mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année.



Mairie Ouzouer / Loire

02 38 27 05 05



ouzouersurloire.fr



Mairie
Ouzouer sur
Loire



Villes et Villages Fleuris
LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE

Mairie
Horaires d'ouverture
du lundi au vendredi
8h45-12h 14h-17h30
le samedi 10h-12h
(Hors Vacances Scolaire)

Contact :
Démarches administratives
mairie@mairieouzouersurloire.fr

LES VŒUX
DU CONSEIL
MUNICIPAL

Samedi 14 janvier
aura lieu les vœux
du maire à la salle
Ballot à partir
de 11h.



ALLO
MADAME
LE MAIRE



Le 1er Samedi
de chaque mois
De 9h00 à 12h00
Au 02.38.27.05.00

VIE MUNICIPALE

COMPTES RENDUS DU CONSEIL MUNICIPAL



Conseil municipal du 04/10/2022 :

- demandes de subvention à la communauté de communes : cabinet de consultation, structure de jeux (école maternelle / accueil périscolaire), remplacement des radiateurs de l'école élémentaire, éclairage public rue Henri Armenault / chemin de Châtillon,
- tarifs des salles communales et révision du règlement,
- tarifs et règlements du cimetière,
- participation des communes aux charges de fonctionnement de la classe Ulis année 2022/2023,
- adoption du Plan Communal de Sauvegarde.

Conseil municipal du 24/11/2022 :

- cession d'un bien communal (lame de déneigement),
- taxe d'aménagement : versement de 2% de la taxe d'aménagement à la communauté de communes,
- acquisition d'une parcelle rue des Déportés,
- demande de subventions au département,
- dénomination des rues de la commune,
- demandes Droit de Prémption Urbain.



PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE

La commune a besoin de VOUS face aux risques qui NOUS concernent !

Notre commune a décidé de se lancer dans la révision de son P.C.S. L'objectif de cette démarche collective est d'initier une culture de prévention et de sécurité civile sur le territoire. Grâce à un document de recensement des enjeux et des ressources communales nous souhaitons développer cette démarche collective.

Il vous sera possible également, si vous le souhaitez, de participer à la **Réserve Communale de Sécurité Civile**, qui s'appuiera sur les compétences et les solidarités locales. Ce dispositif, composé de bénévoles et placé sous l'autorité du maire, est chargé d'apporter son concours dans les situations de crise. La R.C.S.C a pour vocation d'intervenir uniquement pour des **actions de sauvegarde**, telles que l'assistance

TERRAIN À BATIR À VENDRE

TERRAIN À BATIR EN ZONE UB RUE SADI CARNOT

Desserte des réseaux d'eau potable, électricité et assainissement

PRIX : 28 800 €

SUPERFICIE TOTALE : 715 m²

Renseignements auprès de la Mairie au
02.38.27.05.05



à la population et l'appui logistique. Elles peuvent également contribuer à la préparation de la population face aux risques.

Elle ne doit pas se substituer aux services publics de secours et d'urgence.

Nous comptons vivement sur le retour de ce questionnaire de recensement, téléchargeable sur le site internet de la mairie:

<https://ouzouersurloire.fr/plan-communal-de-sauvegardepreambule-et-questionnaires> ou en **format papier à l'accueil de la mairie.**

Ce questionnaire sera à remettre en mairie.

Une réunion d'information sur l'organisation du R.C.S.C. aura lieu le 20/01/2023 à 18h30 salle Ballot nous comptons sur votre présence.

PLAN DE SOBRIÉTÉ ÉNERGETIQUE COMMUNAL

Mesures prises par la commune pour réduire nos dépenses énergétiques

Notre commune se doit aussi, tout comme chacun de vos foyers, de faire face à l'explosion des coûts relatifs aux fluides énergétiques (gaz, électricité, carburant...). La crise énergétique va perturber le budget de notre commune.

Notre commune a mis en place une politique environnementale, à moyen et long terme, qui vise à développer la mise en œuvre de dispositifs favorisant la réalisation d'économies d'énergie. En début de mandat, la municipalité a travaillé sur un programme pluriannuel concernant la rénovation de l'éclairage public, en remplaçant les sources lumineuses par du led. Des actions ont déjà été réalisées en réduisant les plages horaires de l'éclairage public, (extinction des rues de 23h à 6h sauf sur les axes principaux et zones sensibles), en changeant les plafonniers par du led dans les classes des écoles ainsi que certains éclairages extérieurs (gymnase, foyer Carnot, groupe-scolaire, mairie...).

Les actions qui vont être mises en place prochainement pour pouvoir gérer au mieux l'évolution des coûts sont :

- **école élémentaire** : des radiateurs moins énergivores et programmables vont être remplacés, d'autres actions suivront dans ce sens. La gestion du chauffage pour cet hiver sera raisonnée,
- **bâtiments publics occupés** : pour l'ensemble du groupe scolaire, température régulée à 19°C avec baisse de la température les week-ends et vacances scolaires. Pour la mairie et la salle

communale, température régulée à 19°C.

Pour l'ensemble de ces bâtiments la période de chauffage est du 10/10/2022 au 14/04/2023 :

- **gymnase salle de gym/danse et le dojo** : température régulée à 18°C (du 10/10/2022 au 14/04/2023),
- **gymnase plateau sportif** : température régulée à 16°/17°C (du 02.11/2022 au 03/04/2023),
- **bâtiments publics inoccupés pendant 24 à 48 heures** : température régulée à 16°C,
- **bâtiments publics inoccupés au-delà de 48 heures** : température régulée hors gel,
- de même, les associations ayant un réfrigérateur ou congélateur ne doivent pas les laisser fonctionner en permanence mais uniquement lors de manifestations.

Ces actions, associées à une sensibilisation de nos agents et de tous les utilisateurs des bâtiments et équipements communaux (groupe scolaire, gymnase, mairie, espace Gand, foyer Carnot...) permettront de continuer à réaliser les investissements utiles au bon fonctionnement de notre commune, et de pouvoir honorer les demandes de subventions du monde associatif.

Avec votre soutien et votre compréhension, nous ne doutons pas qu'avec vous, nous parviendrons à surmonter ces difficultés qui se présentent pour économiser de l'énergie cet hiver.

Le Maire, Marie-Madeleine HAMARD



RECENSEMENT DES PERSONNES VULNÉRABLES

L'apparition de conditions climatiques exceptionnelles (inondations, feux de forêts, etc.) ou d'accidents majeurs peut mettre en danger les personnes «à risques» (personnes isolées, seniors, ou à mobilité réduite, etc.). Si vous faites partie de ces personnes vulnérables, vous pouvez être recensé(e) au sein du Plan Communal de Sauvegarde afin d'optimiser le délai de prise en charge en cas de catastrophe naturelle.

Pour cela, il suffit de vous faire recenser au moyen du [formulaire téléchargeable sur le site internet de la mairie](https://ouzouersurloire.fr/plan-communal-de-sauvegardepreambule-et-questionnaires) : <https://ouzouersurloire.fr/plan-communal-de-sauvegardepreambule-et-questionnaires> ou en **format papier à l'accueil de la mairie**.



CHEMIN DE FLACARNEUX

Modification sens de circulation Chemin de Flacarneux



Des riverains du chemin de Flacarneux, nous ont alertés sur un problème devenu majeur, mettant en danger la sécurité des promeneurs à pied ou en vélo sur le secteur en terre, allant des ateliers municipaux au chemin des Brosses, dangerosité due à l'importance de la circulation des véhicules et à leur vitesse excessive. Rappelons que cette partie de chemin n'est pas prévue pour une circulation aussi importante de véhicules, ce, depuis la mise en sens unique de l'allée des Acacias.



Pour toutes ces raisons, le conseil en accord avec les riverains a pris un arrêté limitant la circulation sur cette partie de chemin.

ARRÊTÉ MUNICIPAL RÉGLEMENTANT LA CIRCULATION CHEMIN DE FLACARNEUX

ARTICLE 1 : La partie du chemin de Flacarneux à l'angle du chemin des Brosses jusqu'à l'angle du chemin rural du Pommereau est mise en « voie sans issue ».

La partie du chemin de Flacarneux depuis l'angle du chemin rural du Pommereau vers le chemin des Brosses est totalement fermée.

La partie de la rue de Flacarneux qui part du carrefour de la rue de l'Écu jusqu'au chemin de Flacarneux est mise en voie sans issue.

ARTICLE 2 : Cet arrêté sera effectif à compter du vendredi 25 novembre 2022 à 14 heures et la signalisation sera mise en place.

ARTICLE 3 : Madame la Secrétaire Générale de la ville d'OUZOUER SUR LOIRE est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié et affiché.

CONCILIATEUR DE JUSTICE

La prochaine permanence du conciliateur de justice sera le **4 janvier 2023**.



CONSEILS DE QUARTIERS



Depuis un an, les conseils de quartiers, répartis en 7 secteurs, ont été l'occasion de vous rencontrer et d'échanger.

Ils vous ont permis d'être mieux informés, et d'exprimer vos attentes pour améliorer la vie quotidienne (aménagement de notre commune, éclairage public, etc.).

Vous retrouverez tous les comptes rendus des conseils sur le site de la mairie à l'adresse ci-dessous:

<https://ouzouersurloire.fr/comptes-rendus-de-reunions-de-quartiers>

PLACE DE L'ORATOIRE



MANDALAS

Un nouveau service
Marie Ange LAZARO
Psychopraticienne-
Psychanalyste
Praticienne
en Mandalas

Ateliers de Pratiques
et de Créations

Renseignements :
06 74 58 19 79



UN ORATORIEN CHAMPION DE FRANCE

Apprenti paysagiste, cet oratorien est lauréat du concours « Un des meilleurs apprentis de France 2022 Jardinier Paysagiste, à seulement 17 ans.

Alban BUCAILLE 17 ans est actuellement en Bac Pro « Aménagement Paysager » en **CFA Agricole de Bellegarde** et en alternance dans l'entreprise **Méthivier Jardin à Saint Benoit sur Loire**.

C'est après avoir remporté les médailles d'or départementales et régionales en mai dernier, qu'Alban s'est qualifié pour la finale nationale du « **meilleur apprenti de France 2022** » dans la catégorie « Jardins / Espaces Verts ». Les médaillés d'or de chaque région se sont retrouvés pour la finale nationale à Antibes (Alpes-Maritimes) le 24 septembre dernier.

Alban défendait avec fierté au niveau national les couleurs de son CFA, de la région Centre Val de Loire et la commune d'Ouzouer sur Loire.

Après une journée d'épreuve intense, Alban a décroché le titre d'un des Meilleurs Apprentis de France 2022, concours qui récompense les



candidats âgés de 16 à 21 ans illustrant un savoir-faire d'excellence âgés de 16 à 21 ans.

Ce concours se déroule en deux étapes. Une épreuve pratique de 6 heures et une épreuve théorique avec des questions techniques et reconnaissance des végétaux à nommer en noms latins.

Le jury est composé de professionnels en activité et de retraités souvent anciens médaillés d'or (MOF).

La remise officielle de toutes les médailles d'or des meilleurs apprentis de France 2022 aura lieu au théâtre du Châtelet à Paris en février prochain, en présence des Meilleurs Ouvriers de France et de personnalités du monde politique et économique.

JEUNESSE

CONSEIL MUNICIPAL ENFANTS



Le maire et ses adjoints



Election du CME



Le CME était présent à l'occasion des cérémonies du 11 Novembre.

ÉLECTIONS DU CONSEIL MUNICIPAL ENFANTS

Jeudi 20 Octobre 2022

- le maire Zackary BONGIBAUT
- l'adjoint commission intergénérationnelle Aleyna BARAN
- l'adjoint commission environnement Soline GAZIN
- l'adjoint commission animation Hippolyte QUELQUEJAY
- l'adjoint commission scolaire Lilou GONDRY

SOCIAL



PERMANENCES SOCIALES

ESPACE DES PERMANENCES SOCIALES
ESPACE GAND
58 rue de la Forêt à OUZOUEUR SUR LOIRE

MISSION LOCALE

Dernier mercredi du mois
Matin

Après-midi (sur RDV)

Tel. Mission locale GIEN

Mme CORPINOT

02.38.67.25.62



AGENCE DES SOLIDARITÉS

GIEN / MONTARGIS

ASSISTANTES SOCIALES

Mme MARTIN / Mme ROLLAND

Lundi après-midi (tous les 15 jours)

Prise de RDV au 02.38.05.23.23

Semaine paire

Uniquement sur rendez-vous

SERVICE PÉNITENTIAIRE D'INSERTION ET DE PROBATION



Permanences le 1^{er} lundi du mois
en mairie

MAISON DES JEUNES

Création d'une maison des jeunes

Notre commune met à disposition des locaux à la communauté de communes (locaux situés derrière la caserne des pompiers).

La gestion et l'encadrement seront réalisés par la communauté de communes.

Les activités seront ouvertes tous les **mardis** et **mercredis**.

Les jeunes participeront à l'aménagement des locaux avec des meubles de récupération pour customisation. La MDJ accueillera les jeunes de 11 à 17 ans.

Ouverture prévue
courant janvier



Distribution du muguet aux seniors
le 1er Mai 2022 par le CME

FAMILLES RURALES

Mardi 8h30 – 16h30

Mercredi 8h30-17h

Vendredi 8h30-17h

Assistante de secteur

Emilie BRAIS

02.38.38.31.56 / 06.81.40.35.19



CARRÉ ROUGE

Les 14 et 28 Décembre 2022

Présent Place du Comice

Les prochaines dates 2023

seront affichées en mairie et sur
le panneau lumineux

06.66.54.98.09



CONCILIATEUR DE JUSTICE

La prochaine permanence sera
le 4 janvier 2023.



LE REPAS DES SENIORS

Le traditionnel repas des seniors
avec animations du mois de décembre
est reporté au **dimanche 26 mars 2023**.

PLUS DE 70 ANS

Les bons pour les fêtes de fins
d'années vont être envoyés début
décembre, toutes les personnes qui
n'auraient pas reçu leurs bons, doivent
se rapprocher de la mairie.



Externes :

- réhabilitation de l'arrière du bâtiment de la poste en cabinet de consultation. Les infirmières en prendront possession début décembre,

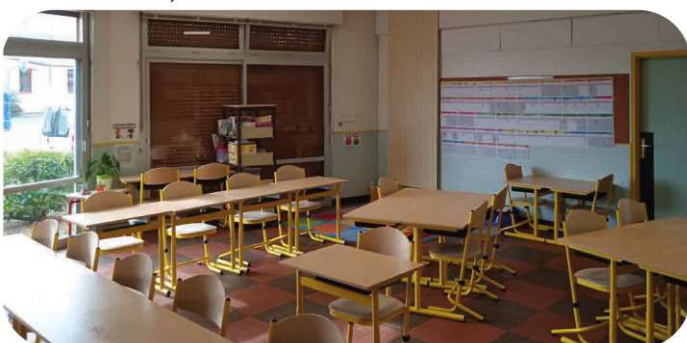


- installation d'une climatisation dans le bâtiment des infirmières et kinésithérapeutes,
- reprise et renforcement de l'entrée « école élémentaire »,
- remplacement de 3 radiants de chauffage au gymnase,
- renforcement et réfection de chaussée place du Comice/allée des Acacias.



Internes :

- création de 2 bureaux et d'une salle associative à l'espace Gand,
- réaménagement d'un local commercial à l'oratoire,
- installation de mobilier urbain à l'étang communal,
- nettoyage des façades de la mairie, de l'espace Gand et du foyer Carnot,
- remplacement de mobilier dans une classe de l'école élémentaire,
- remplacement de 12 radiateurs à l'école élémentaire,



- reprise et création d'un réseau d'eau pluviale au groupe scolaire,
- remplacement des plafonniers en led dans 3 classes et 1 local commercial,
- création d'un abri bus à "l'Orée du Bois" quartier "des Brosses",
- sécurisation du carrefour du Marchais Mignon (panneaux clignotants solaires),
- aménagement sécuritaire rue de l'Écu,
- création de 2 terrains de pétanque,
- aménagement d'une piste cyclable allée des acacias.



En cours :

- démontage de l'abri bus allée des acacias,
- remplacement de points lumineux en led sur l'éclairage public des rues Henry Armenault et chemin de Châtillon,
- réflexion du dôme du gymnase,
- végétalisation d'une partie de l'ancien cimetière par hydromulching.



Qu'est-ce que l'hydromulching?

L'hydro-mulching est une émulsion composée de fibres de bois de cellulose recyclée, gélifiant, fixateur, eau, fertilisants, activateur de germination, mycorhizes et une semence adaptée. C'est une alternative à :

- l'usage des herbicides,
- la végétalisation des sols difficiles et pauvres,
- un entretien moins contraignant,
- l'utilisation de variétés très résistantes aux aléas climatiques,
- l'amélioration de l'esthétique des lieux.

À venir :

- réparation d'un tronçon du réseau d'assainissement rue Henry-Millet.

LES ACTUS

PLUI

PLUI

PLAN LOCAL
D'URBANISME
INTERCOMMUNAL

C'EST PARTI !

La Communauté de communes du Val de Sully a lancé l'élaboration de son Plan Local d'Urbanisme Intercommunal. Le bureau d'études Terr&Am, basé à Villemandeur, a été missionné pour accompagner et assister la collectivité dans cette procédure.

Le PLUi vient répondre à plusieurs objectifs, notamment :

- > Définir un projet d'aménagement de territoire
- > Développer le territoire selon les secteurs en adéquation avec les équipements existants, les commerces et services
- > Réfléchir sur la consommation de l'espace urbain, la préservation de l'outil agricole et le maintien de la biodiversité et la qualité des paysages
- > Valoriser le bâti existant
- > Prendre en compte les évolutions législatives récentes

C'est quoi un PLUi ?

C'est un document qui définira les **zones constructibles** et encadrera les possibilités de construction, en établissant des règles d'**utilisation du droit des sols**.

**COMMUNES, HABITANTS, ACTEURS LOCAUX
TOUS CONCERTÉS**

Chaque commune a désigné deux référents PLUi, qui seront associés aux différentes étapes de l'élaboration du document ; ces référents seront en charge de la transmission des informations entre les communes et la Communauté de communes. N'hésitez pas à vous rapprocher de vos référents communaux pour obtenir plus

d'informations sur l'élaboration du document.

La phase étude a débuté à l'automne avec la réalisation du diagnostic territorial et l'organisation notamment de plusieurs ateliers participatifs. Une restitution de ce diagnostic est prévue au début de l'année 2023, avec la tenue notamment de plusieurs réunions publiques.

+ d'infos : plui@valdesully.fr
02 38 35 05 58

Un cahier d'expression est présent en mairie pour exprimer vos suggestions, besoins et idées.

Toutes les demandes seront traitées par la Communauté de Commune du Val de Sully.



MAISONS FLEURIES

La remise des prix aux lauréats du concours des maisons fleuries a eu lieu le jeudi 17 octobre 2022.



Lauréats des maisons fleuries :

Mme PICOCHÉ Brigitte
Mr BURGEVIN DIDIER
Mr COSTA LUIS FLORINDO
Mr BRASDU Bernard
Mme DREFIER-FOUGERON SYLVIE
HUGUET ILSE
Mr PINTO ROGER
Mme PENOT VIVIANE
Mme AMAURY Agnès
Mme LAMBERT ANNICK
Mme BOUCHACOURT Arlette
Mme LEGROUX Gisèle
Mme et Mr BRIOU Marcel et Janine
Mr GAUDIN Patrick
Mr ROBINEAU Alain



FESTIVITÉS 2022



La fête de la musique



Feu d'artifices
du 13 Juillet



14 Juillet



Vide grenier



20 ans de la
balade oratorienne



Gala
JAY DANCE



Fête paysanne



Cuisine du monde



Soirée Disco



Forum des
associations



Salon d'art



70 ans du Réveil



Citrouillade



Octobre rose



Téléthon

LES ASSOCIATIONS

LE RÉVEIL



UNE ANNEE FOLLE POUR LES 70 ANS DU REVEIL

Une fois terminée la longue période de confinement, le groupe du Réveil a pu reprendre ses activités d'entraînement les **vendredis soirs salle Carnot** et surtout ses représentations lors des **cérémonies** et **manifestations festives** dans notre commune d'Ouzouer ainsi qu'à la demande à Dampierre en Burly.

Nous recherchons toujours activement de **nouvelles recrues** confirmées ou non et proposons **3 missions** d'intérêt général en aide et logistique pour la **phase 2 du Service National Universel** pour qui veut bien rejoindre notre groupe festif.

L'AMICALE PÉTANQUE OUZOUEUR/ DAMPIERRE



La pétañque d'Ouzouer/Dampierre compte cette année 58 licenciés et a eu quelques résultats en championnat du Loiret mais aussi en championnat de ligue du centre. Elle organise l'année prochaine au boulodrome Gervais Prieur d'Ouzouer-sur-Loire le championnat du Loiret Triplette Mixte et un Grand Prix de la ville Ouzouer/Dampierre.

Contact : Jean-Luc LA SOUDIERE 06.98.69.15.21

LA COMPAGNIE D'ARC D'OUZOUEUR-SUR-LOIRE



Faire du tir à l'arc, c'est pratiquer un sport individuel, familial ou collectif. C'est venir tirer par plaisir, par envie, pour se détendre ou se dépasser. C'est apprendre à se connaître, à se maîtriser, être seul face à la cible ou faire partie d'une équipe. C'est pour les femmes, les hommes, les jeunes, les anciens, les droitiers, les gauchers, dedans, dehors.

La Compagnie d'arc d'Ouzouer-sur-Loire vous accueille les lundis de 20h00 à 22h00, les mercredis de 19h00 à 20h30 et pour l'initiation, les vendredis de 18h00 à 20h30.

Plus de renseignements au 06.73.74.16.16 / 02.38.35.65.06

Courriel : clubouzouersurloire@wanadoo.fr

Site internet : compagnie-arc-ouzouer-sur-loire.e-monsite.com

SECTION JUDO



Gymnase/Dojo
Rue Fouchard
Cours dispensés
par professeurs
diplômés d'état

EVEIL JUDO enfants
nés en 2018/2017

MINI POUSSINS nés
en 2016/2015

POUSSINS nés en
2014/2013

BENJAMINS nés en
2012/2011

Plus d'info : AS GIEN asgienjudo45@gmail.com

ACINTO



Nouveaux locaux
rue de la forêt pour
l'association

CLUB YOGA



Contact : Françoise
AUBERT
02.38.67.54.92

ASTRO CLUB



Nos activités:
- Observations du ciel
- Initiation et perfectionnement à l'astronomie
- Animations scolaires

Rendez-vous : Chaque semaine, les vendredi ou samedi soir en alternance au boulodrome, rue Henri Millet à Ouzouer sur Loire
Contact : 06 52 48 98 75
astro.ouz@gmail.com
www.astroclubouzouer.fr



ASSOCIATION DES FAMILLES ET AMIS DES ANCIENS DU MAQUIS DE LORRIS (AFAAM)

Nouvelle date de la cérémonie

Après consultation du conseil d'administration de l'AFAAM et des communes de Dampierre-en-Burly, Les Bordes, Lorris, Montereau, Ouzouer-sur-Loire, Varennes-Changy, Vieilles-Maisons-sur-Joudry et face à la répétition des risques de feux en forêt en période estivale, l'AFAAM a choisi de déplacer la date de la cérémonie mémorielle annuelle.

Ainsi, dès 2023, la cérémonie aura lieu le **dimanche 10 septembre prochain, au Carrefour de la Résistance.**

Projet mémoriel

Le Carrefour de la Résistance doit rester un haut lieu de mémoire. L'AFAAM travaille actuellement avec l'ONF, l'état, les communes qui l'accompagnent et les associations patriotiques sur un vaste « Projet Mémoriel Maquis de Lorris » qui inclut la mise en sécurité des maisons forestières de Lorris, Les Bordes, Montereau, un parcours mémoriel autour du Carrefour de la Résistance et l'aménagement paysager de la prairie à l'arrière des cénotaphes pour un espace dit « Jardin du Souvenir ».

Le projet avance, l'objectif étant – au moins partiellement – qu'il puisse être présenté à la cérémonie du 80ème anniversaire, en 2024.



Denis Godeau, président
Claudine Boënnec, secrétaire
Contact : 06 89 63 31 39
afaam.lorris@orange.fr

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

LONG Gustave	14/04/2022
AULNETTE Isia	26/04/2022
FIGUEIREDO Matéo	18/05/2022
BOUETIER Ewen	23/05/2022
DELAISSE Nathan	03/06/2022
THOMAS Soline	08/07/2022
PORON Antoine	26/07/2022
LE MOAL LE LANN Nathan	13/08/2022
CHEVALLIER Raphaël	16/08/2022
CHEVALLIER Alice	16/08/2022
VADENNE Lino	30/08/2022
DOUSSET Weslaw	06/10/2022

MARIAGES

ANDREAU CYRIL et	04/06/2022
DELPIERRE angélique	
BRANGER Quentin et	02/07/2022
SCHAFFAUSSE Elodie	
GONÇALVES Emmanuel	09/07/2022
et BOUZALIM Anissa	
LEPARC Arnaud et	06/08/2022
FELIPE Isabelle	
AUVRAY Noël et	17/09/2022
PORTELETTE Brigitte	



DECES

CIRRODE Joëlle	04/05/2022
LAÏ Renée	11/06/2022
UZENOT Henri	12/06/2022
PARARD Josianne	06/07/2022
RENARD Raymond	17/07/2022
VIROULAUD Nathalie	20/07/2022
HERPIN Marcel	14/08/2022
GUÉRIN Philippe	15/09/2022
ROUF Annie	27/09/2022
VARÉ Marie-Thérèse	30/09/2022
PEYRO Guy	08/10/2022
KLIZA François	18/10/2022
DUMAS Béatrice	23/10/2022
AGOGUÉ Roger	03/11/2022

LA COMMUNE ET SON PASSÉ



Souvenirs d'il y a 90 ans : 1930

L'administration aux environs de l'année 1930 était la suivante :

LA MUNICIPALITÉ :

Maire : Dumas Victor. Adjoint : Agogué Félix.

Secrétaire : Audry André.

Conseillers municipaux : Millet Henri, Audry André, Robillard Constant, Foucher Georges, Marois Célestin, Corbey Eugène, Lemaire François, Pinon Léon, Gay Pierre, Corbery Ismaël.

Garde-champêtre : Giboin. Tambour de ville : Fichot. Cantonnier de Loire : Foucher Georges. Cantonnier Ponts et Chaussées: Ragu. Huissier: Taureau, Notaire : Me Visconte. Percepteur: Claneau. Receveur Postes : Mme Galopin. Facteur : Robillard.



LES ÉCOLES :

Directeur école des garçons : M. Astruc.

Adjoint : Mme Astruc.

Directeur école des filles : Mme Poisson.

LA PAROISSE : Curé : Abbé Renard.

Chef-lieu de canton, semi-rural, situé dans l'arrondissement de Gien, Ouzouer ne comptait guère que **900 habitants** à cette époque. La superficie est de **3 400 hectares**, dont 1 200 hectares de forêt domaniale.

Dans le bourg, quelques maisons étaient encore en torchis. Parfois, une seule pièce servait tout à la fois de cuisine et de chambre avec la

cuisinière au milieu de la pièce et, dans un coin, le lit complètement caché par de lourds rideaux montés sur baldaquins.

Les plus aisés bénéficiaient de deux ou trois pièces, installés dans les meubles rustiques hérités des parents, où trônait une pendule à balancier (comtoise) si recherchée de nos jours. La maie permettait le rangement des victuailles et une commode à tiroirs, celui du linge.



Chaque ménage cultivait un bout de jardin, élevant poules et lapins. Les femmes allaient dans les champs à l'herbe pour nourrir ces lapins. Les hommes, pour leur part, travaillaient, soit dans les fermes ou à la scierie, ou encore à l'usine de poteaux. Les naissances se passaient à domicile : nous avons une sage-femme. La plupart des bébés étaient élevés au sein ou au biberon de lait de vaches et de chèvres. Une grosse « sucette », d'une façon constante arrêtaient les pleurs.

Enfant, on s'amuse avec peu de choses, boîtes vides, balles, cordes à sauter, caisses et ficelles pour faire des traîneaux.



Dès la sortie de l'école, vers 13 ans, les filles, si elles n'aidaient pas à la maison, partaient comme les garçons en apprentissage, ou devenaient domestiques de ferme. Il n'y avait que quelques exceptions, certaines continuaient leurs études grâce à des bourses, aidant les familles.

(A suivre)